

XXXIII B



ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

DIXIÈME ANNÉE. — 1881-1882

N° 2

NOTES ET MÉMOIRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, rue de la République, 65.

—
1883

Opegrapha saxicola Ach. — Rochers.

Verrucaria calcivora Nyl. — Id.

— *integra* Nyl. — Id.

— *muralis*, var. *putanea* Hepp. — Tuyaux d'une fontaine.

— *nigrescens* Pers. — Rochers.

— *peloclitia* Nyl. — Id.

Champrousse, entre le chalet Tasse et la cascade de l'Ourcière :

Lecanora badia Ach. — Rochers à Champrousse.

— — var. *cinerascens* Nyl. — Id.

— *concolor* Ram. — Rochers de la cascade.

— *glaucoma* Ach. — Près du lac Robert.

— *mughicola* Nyl. — Pins à Champrousse.

— *polytropa* Ehrh. — Rochers de la cascade.

— *saxicola* Poll. — Près du lac Robert.

— *subvaria* Nyl. — Pins à Champrousse.

— *vitellina* Schaer. — Id.

Lecidea armeniaca (DC) Nyl. — Près du lac Robert.

— *atrobrunnea* Ram. — Id.

— *confluens* Schaer. — Rochers à Champrousse.

— *declinascens*, var. *subterlucens* Nyl. — Rochers de la cascade.

— *morio* Schaer. — Rochers à Champrousse.

— *platycarpa* Ach. — Id.

— *promiscua* Nyl. — Id.

Umbilicaria tornata Ach. — Id.

— *fosculosa* Hoffm. — Id.

Verrucaria pallescens Anzi. — Vers le lac Robert.

SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 1881

Présidence de M. le D^r Guillaud. — Le procès-verbal est lu et adopté.

M. Morgon (Henri), demeurant à Lyon, place de la Comédie, n° 7, présenté à la séance précédente, est admis comme membre titulaire de la Société.

Correspondance :

La Société a reçu :

Botanische Zeitung, n° 43 et 44 ;

Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers, 2^e année ;

Revue des travaux scientifiques, septembre 1881 ;

Bulletin de la Société botanique de France, 1881 ;

Revue de la Société d'instruction de Porto, n° 11 ;

Flore de la Côte-d'Or, tome I, par M. Charles Royer.

M. SAINT-LAGER fait un compte-rendu de ce dernier ouvrage et signale en particulier le soin avec lequel l'auteur indique, pour un grand nombre d'espèces, les caractères, trop négligés jusqu'à présent, des rhizomes et des racines. Toutefois, notre confrère estime que M. Royer aurait dû placer ces indications dans un paragraphe particulier et ne pas s'en servir pour l'établissement des clefs dichotomiques destinées à la détermination spécifique. Pour ce dernier objet, la considération des caractères présentés par les fleurs, les fruits, la tige et les feuilles est, dans la pratique, incomparablement plus commode que l'examen souvent fort difficile des parties souterraines des plantes. Assurément les recherches de M. Ch. Royer sur ces organes souterrains sont fort instructives et très-originales, mais il fallait les mettre à la place qui leur convient et ne pas leur accorder une valeur empirique qu'elles ne sauraient avoir sous le rapport de la diagnose. Malgré ce défaut dans l'ordonnance générale, l'ouvrage de M. Ch. Royer est fort intéressant à consulter à divers points de vue et notamment en ce qui concerne la distribution géographique des plantes dans le département de la Côte-d'Or, déjà esquissée en 1782 dans la *Flore de Bourgogne* par Durande, puis en 1831 dans la *Flore de la Côte-d'Or* par Lorey et Duret.

SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 1881

Présidence de M. le D^r Guillaud. — Le procès-verbal est lu et adopté.

La Société a reçu :

Revue des travaux scientifiques, octobre 1881 ;